

ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ
ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ
ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ ⵜⴰⴳⵓⴷⴰⴽⵜ



المملكة المغربية
الوزارة المكلفة بالمغاربة المقيمين
بالخارج وشؤون الهجرة

Royaume du Maroc
Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Étranger et des Affaires de la Migration

Combiner les différentes sources de données pour répondre aux principales questions des politiques migratoires

Rome, 30 novembre 2016
Mohammed BOUGUIDOU

Constats

- La question de la migration suscite des **défis statistiques** qu'aucun pays seuls ne peut relever,
- Son caractère multidimensionnel et trans-national implique une coordination et une coopération internationale plus soutenue, que ce soit en bilatérale ou en multilatérale / Communauté internationale .
- Les systèmes statistiques dans les pays d'origine sont généralement incapables de fournir des données fiables et comparables sur les différents aspects de la migration :
 - Le concept d'émigrés, le nombre d'émigrés; leurs répartition géographique, leur âge, leur niveau d'éducation.
 - L'évolution de leurs flux, en nombre et en destination, leurs profils démographiques, leur projet migratoire.
 - Dans quelle mesure la migration contribue-t-elle au développement socio économique des pays d'accueil et d'origine ?
 - Raisons pour lesquelles les migrants quittent leurs pays d'origine, raisons pour lesquelles il y retournent, le profil de ceux qui retournent ... etc.

Ce sont autant de questions qui méritent d'être soulevées, et dont les réponses demandent les croisements de plusieurs sources de données, afin de concevoir et d'alimenter les politiques publiques dans ce domaine.

Objectifs

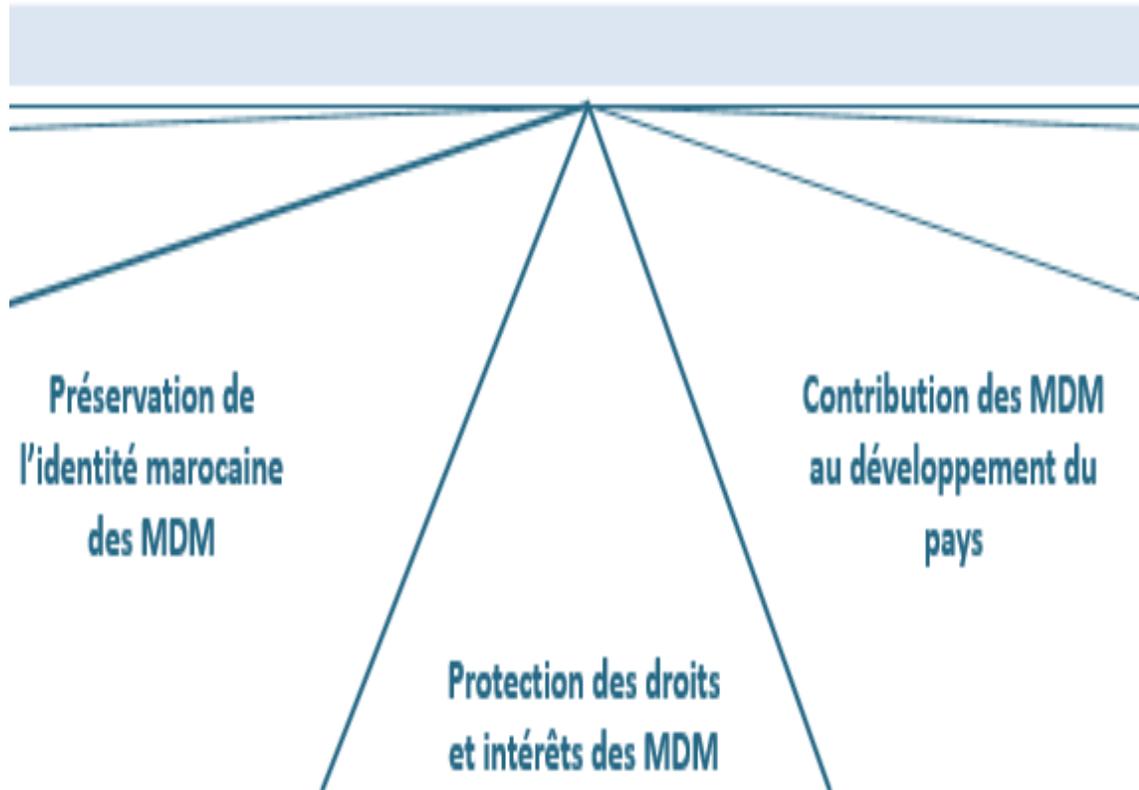
- Disposer d'informations et de données fiables et complètes sur la migration à tous les niveaux ;
- Comprendre le phénomène de la migration et gérer les flux migratoires en connaissance de cause ;
- Elaborer des politiques publiques adéquates et adaptées aux besoins spécifiques du pays et des communautés expatriées.

Cas du Maroc

- Le Maroc a une caractéristique d'être à la fois un pays d'origine, de transit et de destination des migrants.
- Il dispose de deux Stratégies de la migration :

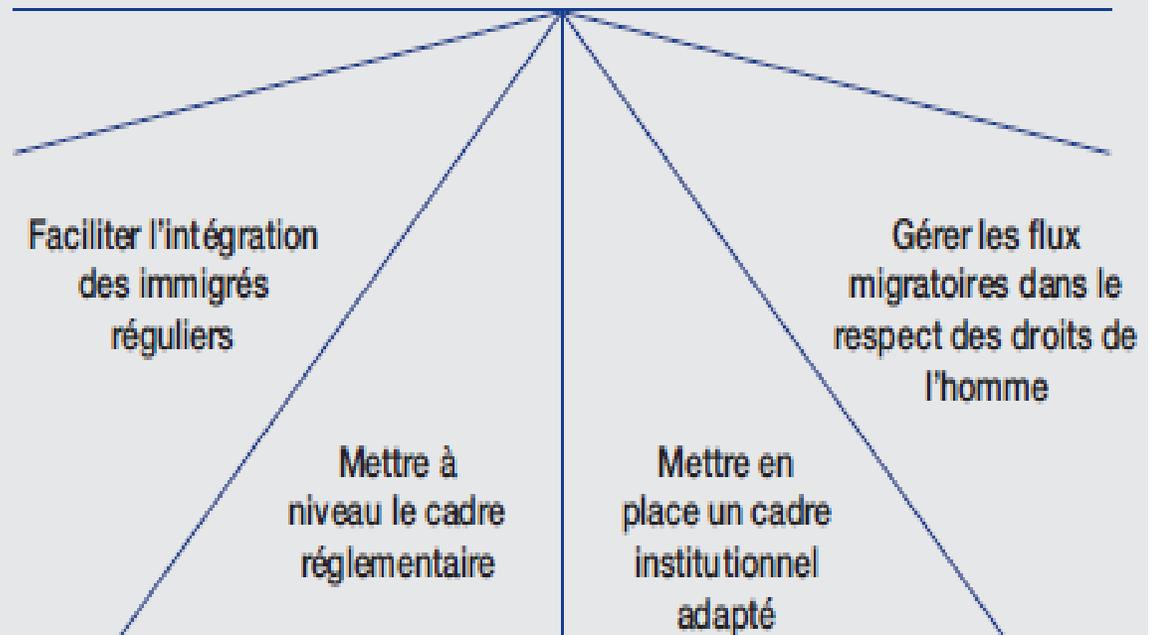
Stratégie nationale pour les marocains résidant à l'étranger

Une politique visant à renforcer et dynamiser les liens entre les MDM et le Maroc



Stratégie nationale d'immigration et d'asile.

Assurer une meilleure intégration des immigrants et une meilleure gestion des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable

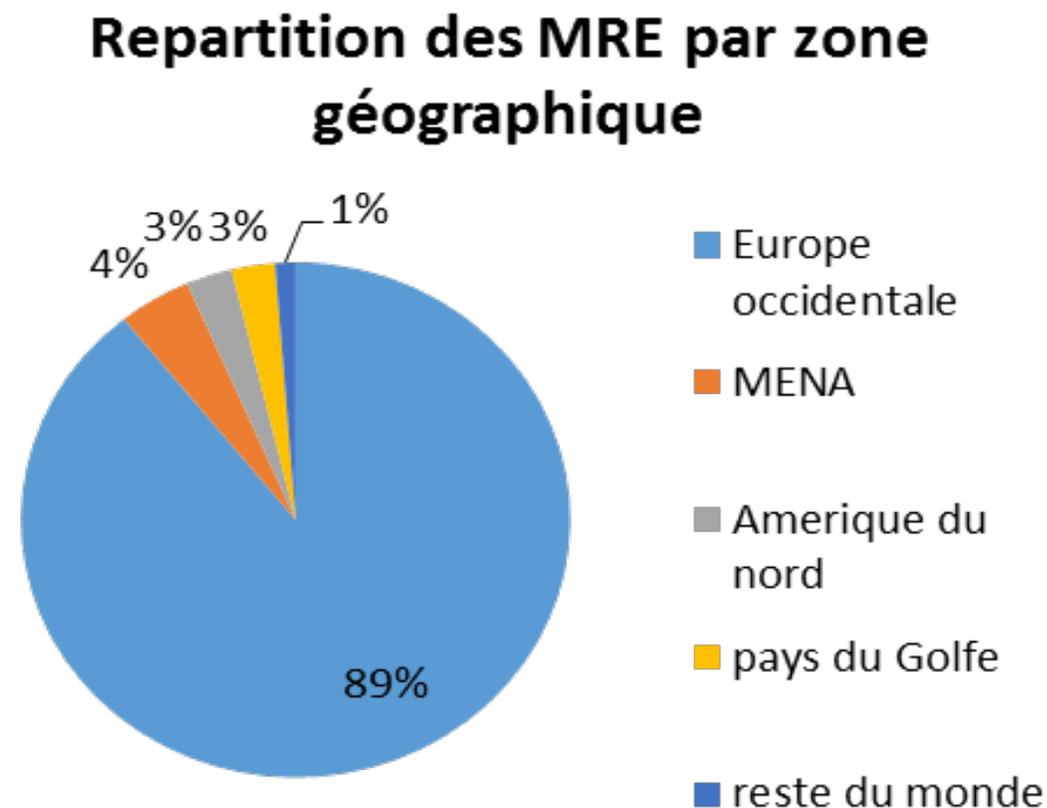
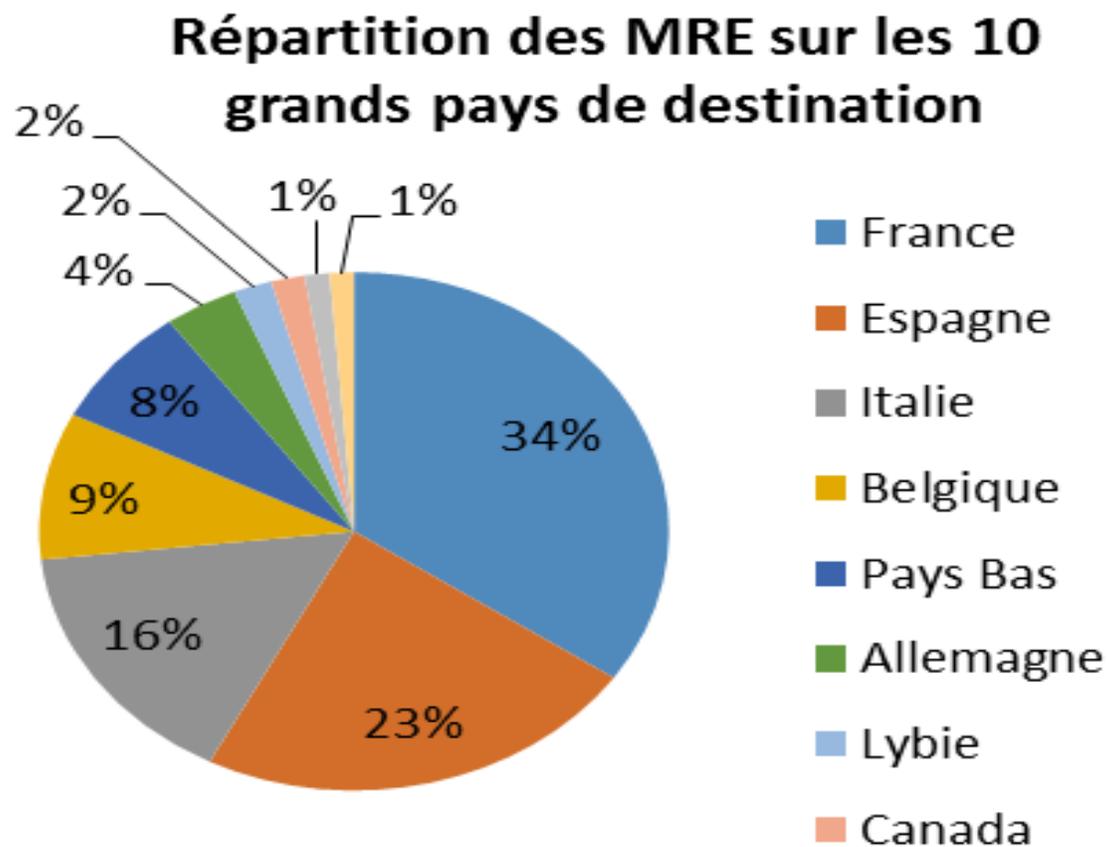


Répartition des MRE par pays et zone géographique de destination

4,2 millions de MRE (Source : MAEC - 2016)

Dont 46% des femmes

Une diaspora grandissante, hétérogène et dynamique qui représente un potentiel important pour le Maroc et qui nécessite un traitement adapté à ses besoins et à ses aspirations

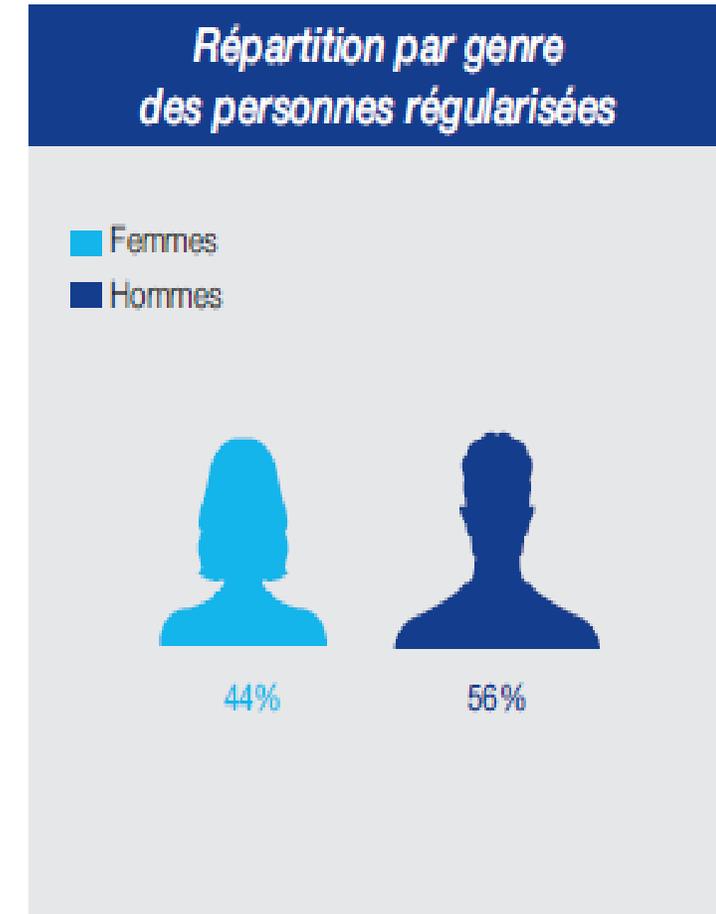
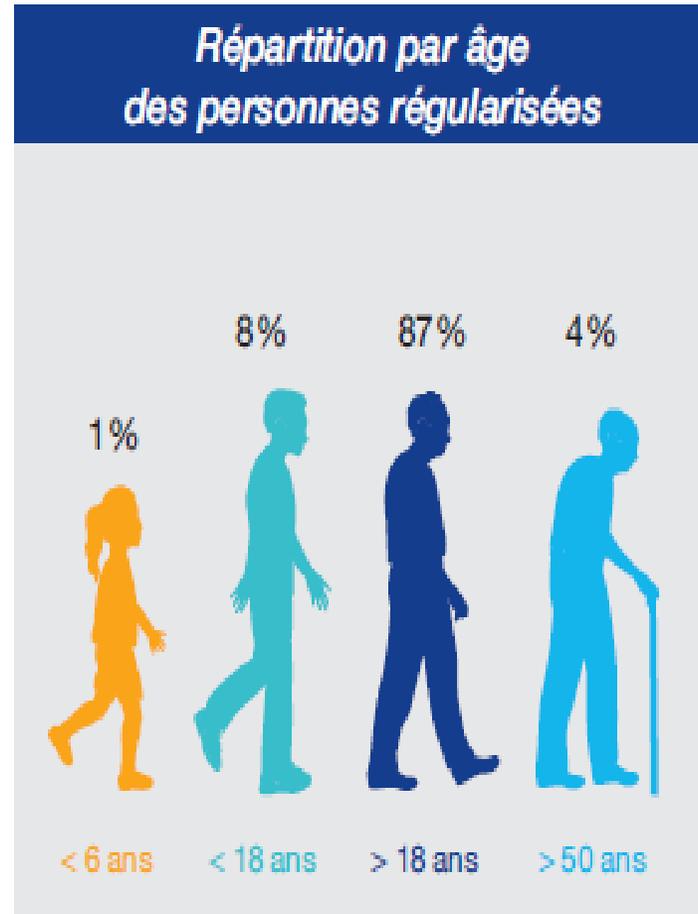


Migrants au Maroc

86.206 migrants (Source : HCP – RGPH 2014)

- Rien qu'en 2014, plus que 23.000 ont été régularisés lors d'une opération de régularisation exceptionnelle, lancée par le Maroc.

Pays	Taux
Syrie	23%
Sénégal	21%
République démocratique du Congo	11%
Côte d'Ivoire	9%
Nigeria	9%
Guinée Conakry	5%
Cameroun	5%
Mali	4%
Philippines	4%
Mauritanie	2%
Guinée-Bissau	2%
Egypte	1%
Libye	1%
Niger	1%
Liberia	1%
République centrafricaine	1%
Îles Comores	1%



Différentes sources de données en matière de migration au Maroc

- **Des recensements généraux de la population et de l'Habitat**, dont le dernier date de 2014.
- **Enquêtes ménages et enquêtes spécifiques** menées par le HCP (Ex, enquête sur la migration de retour en 2004 et Enquête Démographique à passages répétés 2009-2010).
- **Des études spécifiques :**
 - Etude sur les besoins et les attentes des jeunes MRE (2016) ;
 - Etudes sur les compétences marocaines à l'étranger (2016) ;
 - Etudes sur la performance scolaire des enfants des MRE (2016) ;
 - Etude sur la femme marocaine à l'étranger (2016) ;
 - Etude sur la politique culturelle en faveur des MRE (2015);
 - Etude sur l'évolution du niveau d'intégration des migrants au Maroc (en cours de préparation);
 - Etude pilote sur la sociologie et l'employabilité de la population des migrants se trouvant dans l'axe Rabat-Casablanca en partenariat avec l'Agence de Coopération Allemande (GIZ).
- **Données des institutions nationales concernées :**
 - Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération / Affaires consulaires, Ministère de l'Intérieur, le Haut-commissariat au Plan (HCP), Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration, La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME), Le Ministère de l'Emploi, Département de la formation professionnelle. Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Office des changes... etc.

Différentes sources de données en matière de migration au Maroc (Suite)

- **Coopération internationale :**

- Coopération avec l'OCDE : [Mise en place d'une cartographie des MRE dans les pays de l'OCDE \(en cours\)](#) : La base de données de l'OCDE sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC), qui regroupe les données de recensement et les données d'enquête, permet d'identifier à travers le temps, les individus selon leur pays de naissance, leur niveau d'éducation et leur situation sur le marché du travail.
- Partenariat pour la mobilité entre le Maroc et l'UE et ses Etats membres → nouveau dialogue portant sur la migration.
- Appui de l'Union européenne à la Stratégie nationale de l'immigration et de l'asile (En cours de finalisation) ;
- Programme conjoint d'appui à la stratégie nationale de l'immigration et de l'Asile, en cours de préparation avec le Bureau des Nations Unis à Rabat et l'OIM ;
- Signature d'un mémorandum d'entente entre le MCMREAM, le Système des NU au Maroc et l'OIM.
- Nouveaux projets de coopération Sud-Sud (Maroc / Pays de l'Afrique), d'une part, et de Coopération triangulaire, d'autre part : Europe – Maroc – Pays de l'Afrique (projet en cours de montage : Allemagne – Maroc – Côte d'Ivoire)
- Coopération bilatérale nord - sud : Maroc/Belgique-Espagne-Allemagne ...etc.

- **Recherche Scientifique / Universités** : Plusieurs universités ont mis en place des unités de recherche sur la migration en leur sein (Rabat, Oujda, Beni Mellal, Marrakech).

- **ONGs, nationales et internationales** qui œuvrent en matière de migration au Maroc ou dans les pays d'accueil.

- **Système d'information** : Mise en place d'un système de veille informationnelle. Ce système de veille électronique déjà fonctionnelle permet recueillir les informations et les données sur les MRE, à travers le monde et les migrants au Maroc, afin de prendre les décisions qui s'imposent au moment opportun.

- **Disposer de données sur les migrants non régularisés ;**
- **Disposer des données sur les MRE binationaux dans les pays d'accueil ;**
- **Disposer des données sur les migrations de retour ;**
- **Généraliser la coopération bilatérale avec d'autres pays concernés ;**
- **Développer des systèmes d'information alimentés directement à partir des sources de données des pays de destination. Ce qui implique des partenariats stratégiques en bilatéral entre pays d'accueil et d'origine des migrants (Ceci suppose que les pays d'origine et de destination ont les mêmes concepts de la migration).**
- **Harmoniser les concepts et les définitions de la migration au niveau international, afin de faciliter les recueils des informations et permettre leur comparabilité.**

MERCI DE VOTRE ATTENTION